

**FEDERAZIONE ITALIANA CANOTTAGGIO
FEDERATION MONEGASQUE DU SPORT AVIRON
SOCIETE NAUTIQUE DE MONACO
CANOTTIERI SANREMO a.s.d.**

La Federazione Italiana di Canottaggio et la Fédération Monégasque du Sport Aviron, la Canottieri Sanremo a.s.d. et la Société Nautique de Monaco, organisent dans le cadre du

XXXIV Trofeo Aristide Vacchino

Dimanche 25 octobre 2015

« COASTAL RACE » SANREMO MONACO 12^{ème} édition

**réservé aux embarcations 4X+, normes FISA
label FFSA “épreuve longue distance”**

parcours côtier en ligne de 32 kms, départ de la plage Morgana à côté de la Canottieri Sanremo, passage de bouée à MENTON, arrivée à l'entrée du port de MONACO. Le tracé avec point de virage est en annexe.

1) PROGRAMME

Dimanche 25 octobre 2015 :

- 7.15 : regroupement à la Canottieri Sanremo, Corso Nazario Sauro,
- 8.00 : briefing d'organisation, bulletin d'engagement, signature registre d'embarquement
briefing avec les juges arbitres (parcours, engagements, sécurité)
- 8.45 1^{er} départ, 9.00 départ compétition
- arrivée prévue à Monaco à partir de 11.15
- 12.30 : remise des prix & apéritif
- 13.00 : repas Société Nautique 15 € (réservation recommandée)
- 15.00 : retour vers SanRemo

**2) PARTICIPANTS : Hommes : Seniors, Masters 43+, Masters 60+
Femmes Seniors
Mixtes (2H&2F),
Coupe des Universités Européennes**

Masters : catégorie FISA ABC (+27) moyenne équipage 43

En règle pour l'année en cours avec leur fédération d'aviron respective, FIC, FFSA ou toute fédération affiliée à la FISA.

Rameurs et barreurs âgés d'au moins 18 ans. Nés au plus tard le 24/10/1997.

les rameurs inscrits sans équipage seront admis selon les besoins de l'organisation.

Le barreur peut être de sexe différent des rameurs. S'il est de même catégorie que l'équipage il pourra remplacer un rameur.

TRANSPORT - PARKING - HEBERGEMENT

Les participants pourront être hébergés à Sanremo ou à Monaco.

Des emplacements pour les voitures et les remorques seront prévus devant les clubs.

Les transferts des rameurs et du matériel seront organisés en fonction des demandes précisées.

3) IDENTIFICATION ET CERTIFICATS MEDICAUX

Tous les concurrents s'engagent à pouvoir justifier de leur identité et à être en règle avec le certificat médical d'aptitude à la compétition. Les Présidents des clubs garantissent le Comité d'Organisation être en possession des certificats médicaux de leurs athlètes.

4) EMBARCATIONS : Yole 4X+

Prêt de bateau possible selon les disponibilités.

Location avec avirons et matériel de sécurité : 150 €

5) INSCRIPTIONS - FRAIS

Modalités

Les inscriptions rédigées sur le formulaire en annexe B transmises par courrier électronique devront être confirmées par remise de l'original revêtu du timbre de l'association et signé par son Président au moment de l'accréditation. Les mails seront adressés soit au secrétariat Italie en double envoi aux adresses info@canottierisanremo.com et avvrenatoalberti@libero.it soit au secrétariat Monaco à societenautique@monaco.mc avant le 20 octobre à minuit

Droits d'inscription : 10 €

Buffet dîner samedi à Sanremo : 25 €

Déjeuner dimanche à Monaco : 15 €

Clubs Français : inscription obligatoire par le site FFA du 14/09 au 18/10/15, label épreuve longue distance

6) ACCREDITATION & REUNION DE SECURITE

Dimanche 25 octobre à 6 h auprès du secrétariat de la S.N. Monaco ou à 7 h 15 à SanRemo :

→ Remise des bulletins d'inscription originaux dûment remplis de l'engagement du chef d'équipage. Celui-ci devra être porteur d'un téléphone mobile, validé pour la France et l'Italie, dont il aura communiqué le numéro au Jury.

Les chefs d'équipage devront être présents au BRIEFING de 8h00 à SanRemo.

7) ARBITRAGE ET SECURITE

Un Directeur de course et un Président du jury assureront la conformité du label FFSA.

2 juges arbitres suivront la régates : un italien et un français ou monégasque, à bord de deux bateaux suiveurs (un de la Société Nautique de Monaco et un de la Canottieri Sanremo a.s.d.) qui auront la charge du départ et de l'arrivée.

2 juges à terre de la S.N. Monaco et de la Canottieri Sanremo.

Le service médical est assuré par la Canottieri Sanremo a.s.d. La régates pourra être interrompue en raison des conditions météorologiques. Tout équipage devra obéir aux ordres du juge arbitre qui lui ordonnerait de quitter la régates et de rejoindre la terre en raison de ses difficultés à naviguer ou de l'inobservation du règlement et des normes de sécurité.

Le barreur devra endosser la brassière de sécurité en permanence, être muni d'un téléphone portable ou d'une VHF et d'un sifflet.

8) BATEAUX DE SECURITE - INTERRUPTION DE COURSE

Pour toute raison de sécurité ou autre qui lui semblerait opportune, le Juge Arbitre du bateau de tête pourra interrompre la compétition en ligne et la faire repartir après regroupement des participants. Le nouveau départ sera effectué en file indienne selon le classement des embarcations au moment de l'arrêt de la course ou en ligne pour les embarcations engagées (ne laissant pas d'espace clair entre la poupe de l'un et la proue de l'autre).

Le juge du parcours a toute autorité pour détourner un équipage qui lui semblerait en difficulté vers l'abri le plus proche.

9) PRIX

- Coupe et médailles au premier équipage de chaque catégorie.

10) LOGISTIQUE DIVERS

- Hébergement à Sanremo www.hotelletto.it, www.villaggiodeifiori.it, www.nyalahotel.com, www.miramaresanremo.it, soirée samedi à Sanremo 25 €.

11) PATRONAGE

La régates se déroule dans le cadre du XXXIII trophée Aristide Vacchino, sous le patronage de : Regione Liguria-Assessorato allo Sport, Provincia di Imperia, Comune di Sanremo, Fondazione Cassa di Risparmio di Genova e Imperia

Federazione Italiana Canottaggio

Le Secrétaire Général
Maurizio Leone

Le Président
Giuseppe Abbagnale

Fédération Monégasque du Sport Aviron

Le Secrétaire Général
Gilbert Vivaldi

Le Président
Henri Doria

Comitato Regionale F.I.C. Liguria

Il segretario
Pietro Dagnino

Il Presidente
Massimo Sotteri

Canottieri Sanremo ASD

Il Segretario del Comitato Organizzatore
Renato Alberti

Il Presidente
Walter Vacchino

Société Nautique de Monaco

Le Secrétaire Général
Frank Lepra

Le Président
Gilbert Vivaldi

ANNEXE A

PROGRAMME

SAMEDI 24 octobre 2015

14 – 18 h : essai des embarcations à la Canottieri Sanremo

19.00 : cocktail Buffet à Sanremo 25 €

DIMANCHE 25 octobre 2015

- 6.00 : regroupement à Monaco pour départ du bus vers Sanremo

- 7.30 : regroupement à la Canottieri Sanremo, Corso Nazario Sauro: informations générales sur le parcours, engagements, signature des chefs d'équipage

- 8.00 : briefing. Les chefs d'équipage devront être munis d'un téléphone portable habilité pour la France et l'Italie, s'assurer de la charge de leur batterie, et communiquer leur numéro au Jury

- 8.45 : 9.00 départ de la plage Morgana à côté de la Canottieri Sanremo

Arrivée prévue à Monaco à partir de 11h

- 12.30 Remise des prix et apéritif à la Société Nautique Monaco

- 13.00 : repas Société Nautique 15 € (sur réservation)

- 15.00 retour des véhicules vers Sanremo

⇒ A la demande des participants, l'organisation se charge du transport des affaires de rechange dans un sac fermé

Nota : les chefs d'équipage désignés à l'accréditation (ou en cas de non indication sur le bulletin d'inscription, celui inscrit en première ligne) devront, lors du retrait du dossard, avant la sortie en mer et au débarquement au retour, signer le registre d'engagement prévu au règlement FISA auprès du secrétariat de la course, sous peine d'exclusion du classement.

En cas d'annulation de la régates pour mauvaises conditions météo : « Giro » du golfe de Sanremo avec embarcations disponibles (8.00 à 12.30) 16 kms.

Informations: www.canottierisanremo.com

Renato Alberti +39 333 727 8516

info@canottierisanremo.com

www.avironmonaco.com

Gilbert Vivaldi +33 (0)6 80 86 80 65

societenautique@monaco.mc

ANNEXE B (2 PAGES)

BULLETIN D'INSCRIPTION
Coastal Race Sanremo → Monaco
12ème édition – dimanche 25 octobre 2015

Association :

Responsable:

Telephone/ portable :

EQUIPAGE (un formulaire par équipage)

Catégorie		Nom et prénom / année de naissance	Numéro de licence
HOMMES __ Seniors __ Masters 43 __ Masters 60	Chef d'équip. rameur		
FEMMES __ Seniors	rameur		
MIXTES 2 H 2 F	rameur		
UNIVERSI- TAIRE	rameur		
	barreur		

Indiquez si vous avez votre bateau OUI NON

Si OUI indiquez le numéro d'immatriculation

Si NON vous demandez la mise à disposition d'un bateau

Diner à Sanremo samedi 25 €personnes

Déjeuner à Monaco dimanche 15 €personnes

SUITE PAGE SUIVANTE

SUITE PAGE 1 ANNEXE B COASTAL RACE SANREMO MONACO 25OCTOBRE 2015

Le soussigné, Président de l'association déclare sous sa responsabilité que les athlètes inscrits sur le bulletin ci-dessus pour la Coastal Race Sanremo Monaco du 25 octobre 2015 :

- Connaissent les normes de sécurité de l'aviron en mer ou plans d'eau ouverts.
- Sont en règle avec leur Fédération Nationale respective, sont en possession d'un certificat médical d'aptitude à la compétition, sont dûment assurés.
- Ont pris connaissance du document « Recommandations » annexé.

Lieu et Date signature

DECLARATION DU CHEF D'EQUIPAGE

Le soussigné en qualité de chef d'équipage DECLARE en mon nom et au nom de l'équipage :

- respecter les règles de navigation maritime et les observations et instructions reçues au cours de la réunion d'information préalable à la course
- être responsable du matériel de sécurité de l'embarcation
-
-

Lieu et Date Signature